

LA LOI MONTAGNE

L'équipement hivernal obligatoire

Décret n°2020-1264



PRECISIUM

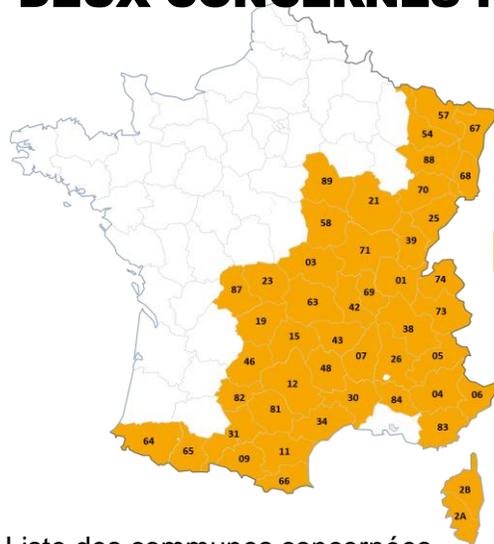


- 
- A photograph of a man and a woman embracing on a mountain peak. The man is wearing a red jacket and the woman is wearing a dark jacket. They are both looking out over a vast mountain range with snow-capped peaks and dense forests. The sky is clear and blue.
- ▶ **Limiter les embouteillages sur les routes dans les régions montagneuses**
 - ▶ **et Améliorer la sécurité des usagers,**
sont les deux objectifs de ce décret

LA LOI MONTAGNE
du 1er Novembre 2021
au 31 Mars 2022
Soyez prêts !



PRES D'UN DEPARTEMENT SUR DEUX CONCERNES !



Liste des communes concernées
soumise à décision préfectorale

NOUVELLES OBLIGATIONS

▶ Être équipé au moins
deux roues motrices de
chaînes à neige
métalliques ou textiles

ou

▶ Être équipé de quatre
pneus hiver

SONT CONCERNES

Les véhicules légers
Les véhicules utilitaires
Les camping-cars,
Les poids-lourds
Les autocars

Les nouvelles obligations
ne s'appliquent pas aux
véhicules équipés
de pneus à clous



PRECISIUM

Risques encourus

135 € d'amende + Immobilisation du véhicule



GENDARMERIE